



EDF annonce le succès de son émission inaugurale d'obligations sociales hybrides pour un montant nominal de 1,25 milliard d'euros

Paris, France, 26 mai 2021 - EDF (BBB+ S&P / A3 Moody's / A- Fitch) a lancé avec succès le 26 mai 2021 une émission d'obligations sociales hybrides à durée indéterminée libellées en euros, pour un montant nominal total de 1,25 milliard d'euros avec un coupon initial de 2,625% et une première option de remboursement anticipé au gré d'EDF le 1^{er} juin 2028 (les « **Obligations Sociales Hybrides** »).

EDF peut procéder à tout moment au remboursement en numéraire des Obligations Sociales Hybrides au cours de la période de 60 jours précédant la première date de révision du taux d'intérêt, qui est prévue dans 7 ans (soit en 2028), et chaque date de versement du coupon qui suivra.

Les fonds levés par le biais des Obligations Sociales Hybrides seront dédiés aux financements de projets éligibles comprenant les dépenses d'investissements engagées par le Groupe EDF en passant commande auprès de PME qui contribuent au développement ou à la maintenance des actifs de production ou de distribution du groupe EDF en Europe et au Royaume-Uni (voir pour plus de détails l'EDF Social Bond Framework¹). Dans le respect des *Social Bond Principles* et des *Sustainability Bond Guidelines* de l'ICMA (*International Capital Market Association*), cette émission d'Obligations Sociales Hybrides est cohérente avec les engagements et la stratégie RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) du Groupe en matière de développement territorial responsable et de développement des filières industrielles.

Avec cette émission d'Obligations Sociales Hybrides, en totale cohérence avec sa raison d'être, EDF réalise une double première mondiale : il s'agit de la première émission benchmark d'obligations sociales par une entreprise du secteur « utility » et la première émission benchmark d'obligations sociales hybrides par une entreprise.

Le règlement-livraison interviendra le 1er juin 2021, date à laquelle les Obligations Sociales Hybrides seront admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Les agences de notation ont attribué aux Obligations Sociales Hybrides une note de Baa3/BB-/BBB (Moody's/S&P/Fitch), avec 50 % du montant de cette émission retenu en tant que fonds propres par les agences.

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

À propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 37,9 millions de clients⁽¹⁾, dont 28,1 millions en France. Il a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 69,0 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés fin 2020 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

¹ <https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/espaces-dedies/espace-finance-en/investors-analysts/bonds/social-bonds/edf-social-bond-framework-may-19-2021.pdf>



N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF S.A.
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 549 961 789,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'ordres d'achat ou de souscription des Obligations Hybrides, en particulier aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. La diffusion de ce document peut dans certains autres pays faire également l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de tout document ou autre information auxquels il est fait référence dans le présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Tout manquement à de telles restrictions est susceptible de constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction en question.

Aucune offre de vente ou sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription des Obligations Hybrides ne saurait être effectuée dans un pays ou territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la réglementation en vigueur ou avant son enregistrement en vertu du droit boursier en vigueur dans ledit pays ou territoire. En particulier, les obligations Hybrides ne peuvent être ni offertes ni cédées aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 (tel que modifié).